



PRESENTATION METIFR

La préparation à ce BPJEPS de niveau IV, forme les apprentis au métier de moniteur voile sur 3 supports : la planche à voile, le catamaran-dériveur et le croiseur côtier.

OBJECTIES

- > développer ses aptitudes à l'encadrement et à la gestion d'organisation
- > renforcer le niveau technique sur les différents supports
- > enseigner à titre professionnel

Ce BPJEPS offre en plus la possibilité de valider les 4 premières UCC de la formation entraîneur de voile

CONTENU

Le diplôme est obtenu après la certification de 10 Unités Capitalisables (UC). Si la formation respecte les contenus liés au référentiel du BPJEPS, elle a bien sûr ses spécificités dans :

- la connaissance des différents types de plan d'eau de la Région Aquitaine (déplacements programmés au sein des clubs de voile d'Arcachon, du Pyla sur Mer, de Lacanau...)
- la pratique d'activités compétitives
- la maintenance de matériel nautique
- l'apprentissage de l'anglais
- l'éducation à l'environnement et au développement durable

CONDITIONS D'ACCÈS

- > Avoir + de 18 ans et une pratique sportive régulière
- > Avoir un niveau technique 5 en référence avec la carte de progression de la FFVoile (ce niveau sera vérifié au cours des tests d'entrée sur deux des trois supports de formation voile du BPJEPS).
- > Etre titulaire du permis bateau (mer côtier) ou s'engager à le passer en début de formation
- > Etre titulaire du PSC1 ou de l'AFPS
- > Avoir une attestation de natation sur 100m (départ plongé avec récupération d'un objet à 2m de profondeur)

Formation Gratuite & Rémunérée

Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage pour les -26 ans.

Autres modes de financement

CIF, DIF, Contrat de Professionnalisation, autofinancement

Inscription

- 1 Se pré-inscrire sur le site www.cfasat.fr
- 2 Chercher un employeur avant la séléction
- 3 Si vous êtes séléctionnéle), vous pouvez signer votre contrat d'apprentissage

Sélection des candidats 9 et 10 septembre 2014

- Sur dossier
- Test Technique : démonstration d'aisance sur 2 supports (catamaran et planche à voile) sur un parcours imposé avec observation
- entretien de motivation

RYTHME / DURÉE / VALIDATION

La formation se déroule sur 13 mois en alternance entre une structure employeur et l'organisme de formation

Elle comprend:

805 heures en centre de formation

60 % d'heures en entreprise

Le planning est adapté au pic d'activité des clubs de voile pendant les périodes estivales

(99% chez l'employeur d'avril à oct.)

QUI SOMMES NOUS?



LE CFASAT s'appuie sur des organismes de formation reconnus et répartis sur l'Aquitaine : INFA, Centre de Voile de Bordeaux Lac, Stade Bordelais et Girondins Handball Club, MFR et Francas, Stade Montois Rugby, la Maison de la Promotion Sociale.

Il propose des formations en apprentissage conventionnées par le Conseil Régional en vue d'obtenir une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme. Des places peuvent être également attribuées pour d'autres modes de financement : CIF, DIF, contrat de professionnalisation...

Le CFASAT assure toute la gestion administrative et financière de ces formations. Il renseigne sur les aides, les conditions d'embauche, la mise en place des contrats...etc)

CONTACT:

CFA Sport, Animation, Tourisme et Loisirs Aquitaine 166 cours Maréchal Galliéni 33 400 Talence 06 38 55 88 93 ou 05 56 80 25 50 - cfasat@wanadoo.fr www.cfasat.fr



Flashez pour aller sur notre site

Pourquoi l'apprentissage?

Avec le CFA Sport, Animation, Tourisme, Loisirs d'Aquitaine

INTÉRÊT POUR L'APPRENTI

- > Avoir un métier, un diplôme et un salaire
- > Bénéficier d'une formation gratuite et d'un accompagnement personnalisé avec un Maître d'Apprentissage et le Coordinateur Pédagogique
- > Gagner en maturité et en confiance en soi
- > Faciliter votre insertion professionnelle à l'issue de la formation grâce à :
- . un CV enrichi
- . l'activation d'un réseau professionnel constitué par le biais de l'alternance
- . une éventuelle embauche après l'obtention du diplôme par la structure d'accueil





INTÉRÊT POUR L'ENTREPRISE

- > Former un apprenti à sa culture et à ses propres méthodes de travail
- > Avoir un salarié à moindre coût et rapidement opérationnel sur une formation favorisant les temps en entreprise
- > Adopter de bonnes pratiques de gestion du personnel
- > Renforcer votre équipe de travail
- > Faciliter une éventuelle embauche à l'issue de l'apprentissage
- > Bénéficier des aides de l'Etat et de la Région